



## Les traitements du cancer

Le cancer est une maladie de la cellule, unité de base de la vie. Il existe dans le corps plus de deux cents types de cellules différentes, chacune ayant un rôle précis.

Une cellule cancéreuse est une cellule qui s'est modifiée en se reproduisant. Habituellement, les modifications subies sont réparées par l'organisme. Mais, une cellule devenue cancéreuse a perdu ses capacités de réparation. Elle se met alors à se multiplier dans un organe ou un tissu du corps humain. En se multipliant de manière incontrôlée, les cellules cancéreuses finissent par former une masse que l'on appelle tumeur maligne. Le cancer est dit métastatique lorsqu'il diffuse des cellules malignes dans d'autres parties de l'organisme.

Tous les cancers ne se comportent pas de la même façon. C'est la raison pour laquelle, il est nécessaire d'envisager un traitement adapté à chaque patient.

### **Les objectifs de votre traitement :**

Le traitement instauré par votre médecin peut avoir comme objectifs distincts :

- D'éliminer la tumeur complètement dans le but d'obtenir une guérison.
- De réduire la tumeur ou d'empêcher sa croissance afin de retarder son évolution et d'améliorer la qualité de vie.

### **Les différents types de traitement :**

- **Les traitements anticancéreux locaux agissent localement sur la tumeur. Il s'agit de :**
  - **La chirurgie** qui consiste à retirer la tumeur et les ganglions proches de celle-ci.
  - **La radiothérapie** qui traite la tumeur ou la zone de la tumeur par rayonnement de haute énergie.
  
- **Les traitements anticancéreux généraux comprennent des médicaments administrés soit par voie intra-veineuse, soit oralement :**
  - **La chimiothérapie** a pour but d'empêcher la division des cellules cancéreuses et d'entraîner leur auto-destruction. Ces médicaments n'atteignent pas exclusivement les cellules cancéreuses mais aussi les cellules saines et ils sont ainsi responsables d'effets secondaires détaillés plus loin.
  - **L'hormonothérapie** empêche l'action d'hormones susceptibles de stimuler la croissance des cellules cancéreuses. Ces médicaments sont très utilisés dans le cancer du sein et de la prostate.
  - **L'immunothérapie** a pour but de stimuler les défenses immunitaires contre le cancer.

- **Les thérapeutiques ciblées** sont des nouveaux traitements conçus pour neutraliser des cibles clés du développement de la cellule cancéreuse et donc de détruire la tumeur ou stopper sa croissance.

### **Comment est choisi votre traitement et qui en est responsable ?**

Votre médecin traitant reste votre médecin référent. Cependant, toutes les décisions concernant votre traitement sont prises lors des RCP (Réunions de Concertation Pluridisciplinaires) regroupant des médecins de différentes spécialités : oncologue médical, radiologue, radiothérapeute, anatomo-pathologiste, chirurgien, spécialiste d'organe. Votre médecin traitement peut également être sollicité lors de cette réunion et sera de toute façon tenu informé des propositions de soins formulées à l'issue de celle-ci.

A chaque étape de votre traitement vous aurez également un médecin spécialiste référent, responsable de votre traitement.

Pour choisir votre traitement, les médecins tiennent compte de plusieurs paramètres :

- Le type de votre cancer,
- Le stade d'extension de votre maladie,
- Vos antécédents médicaux,
- Vos souhaits et désirs, ainsi que ceux de vos proches.

Pour connaître l'efficacité et la tolérance des médicaments de chimiothérapie, les oncologues réalisent des études cliniques. Ces études cliniques permettent l'élaboration des traitements « standards » qui sont considérés comme les plus efficaces.

### **Qu'est-ce qu'un essai clinique ?**

Votre médecin peut vous proposer de participer à un essai clinique.

Les essais cliniques ont pour but d'étudier l'efficacité et les effets secondaires de nouveaux traitements en les comparant avec les traitements standards.

Ainsi, en acceptant de participer à l'un de ces essais si cela vous est proposé, vous pouvez bénéficier de l'efficacité d'un nouveau traitement contre le cancer et vous contribuez à l'amélioration des connaissances médicales, permettant à d'autres personnes malades de bénéficier ultérieurement de soins plus adaptés et plus efficaces.

Votre médecin vous informera des connaissances déjà acquises sur ce nouveau traitement.

Si vous participez à une étude clinique, votre médecin vous remettra un formulaire d'information et vous demandera de signer un consentement. Ce consentement témoigne du fait que vous avez été informés et que vous acceptez librement de participer à cette étude. Il ne s'agit en aucun cas d'une décharge de la responsabilité du médecin.

Vous avez bien sûr le droit de refuser de participer à l'étude, ou d'interrompre votre participation, quelle qu'en soit la raison. Cela n'altèrera en rien la qualité des soins qui vous seront prodigués.